

NOTE DE COMMUNICATION PUBLIQUE D'OPERATION

NIGER / Région Nord Tillabéri

Programme de Redressement Nord Tillabéri – Complexe de la paix**I - CONTEXTE ET ENJEUX STRATÉGIQUES DU PROGRAMME**

La région de Tillabéri est bordée au nord par le Mali et à l'ouest par le Burkina Faso. L'agriculture y regroupe à elle seule 87,6% des actifs occupés. L'économie de la zone repose à plus de 50% sur le pastoralisme. L'accès aux services de base y est faible. La zone est également vulnérable au changement climatique : l'accès à l'eau est particulièrement difficile tant pour les hommes que pour le bétail. L'accès aux ressources cristallise les tensions inter et intracommunautaires, et traduit un déséquilibre entre sédentaires et nomades, souvent au détriment de ces derniers. Depuis janvier 2018, des mouvements de déplacements internes ont été enregistrés suite aux exactions des groupes armés ou par crainte de persécutions. S'y ajoutent des réfugiés venant du Mali et des migrants rentrant de Lybie, ce qui augmente la pression sur les ressources.

La zone frontalière de la région est marquée par la présence de menaces sécuritaires diversifiées : l'action de groupes radicaux, mais également les activités criminelles et le banditisme. Les différents groupes ciblent les symboles de l'Etat, mais aussi les populations civiles. Depuis le 17 juin 2017, le Niger a mis en place une opération militaire pour rétablir la sécurité dans la région.

Dans ce contexte tendu, l'Etat a besoin de renforcer sa légitimité locale en garantissant l'accès à des services de base de qualité, en favorisant la cohésion sociale et en assurant un retour à un développement économique et social normalisé. Il apparaît indispensable de travailler en amont des tensions pour promouvoir la paix et prévenir les conflits. La demande est forte pour multiplier des activités de dialogue et de partage.

Le projet s'inscrit en cohérence avec les politiques nationales nigériennes, et notamment la stratégie pour le développement et la sécurité dans ses zones sahélo-sahariennes du Niger. Il s'inscrit également dans les objectifs de l'Alliance pour le Sahel et s'appuie sur plusieurs cadres d'intervention de l'AFD notamment : le CIR Afrique subsaharienne, le plan Sahel, le CIT « Vulnérabilité aux crises et résilience », le CIS « Développement rural », le CIS « Sécurité alimentaire », et le cadre général de coopération entre le Niger et la France.

II - OBJECTIFS ET CONTENU DU PROGRAMME

Le projet a pour finalité la réduction de l'occurrence des conflits intercommunautaires dans sa zone d'intervention. Son objectif spécifique est d'appuyer le développement socio-économique et de renforcer la cohésion sociale dans les zones cibles du nord de la région de Tillabéri.

Cet objectif est décliné en deux grands axes :

- « *Développement* » : accès aux services sociaux de base, développement des activités agro-pastorales, développement des infrastructures à impact économique local.
- « *Cohésion sociale* » : dialogue entre les autorités publiques et les communautés, action de promotion de la paix et de renforcement de la confiance entre les communautés.

Le projet repose sur les trois composantes suivantes :

Composante 1 : Cohésion sociale et mobilisation de la jeunesse

Il s'agit notamment d'appuyer les initiatives déjà en place de :

- **Caravanes de la paix : missions conjointes de sensibilisation et d'information des populations, et de recueil de leurs doléances, menées par les autorités, avec selon les cas participation des leaders religieux, de représentants des forces de sécurité, des représentants d'autorités traditionnelles...**
- **Activités de rapprochement civilo-militaire : mise en œuvre collective d'actions à intérêt communautaire, formations à la citoyenneté, tribunes citoyennes (débats ouverts et collectifs)...**
- **Renforcement de capacités des organisations de jeunes (formation prévention des conflits, inclusion dans la gouvernance locale...et de femmes.**
- **Appui aux évènements culturels et sportifs : mise en place de manifestations culturelles, autour de la musique et des pratiques artistiques, de l'artisanat et des arts de vivre pour renforcer les liens intra et intercommunautaires en zone frontalière.**

Composante 2 : Complexes de la paix

Le concept des Complexes de la paix repose sur l'amélioration de l'accès à l'eau pour les populations pastorales, et le regroupement autour des points d'eau d'un certain nombre de services. En pratique, il s'agit d'implanter un forage et une station de pompage dans une zone identifiée et validée par la signature d'accords sociaux entre tous les acteurs concernés. Un comité de gestion est mis en place pour déterminer un système de paiement de l'eau, le mettre en œuvre, et assurer la maintenance de l'ouvrage. Autour de ce forage, et en fonction des besoins exprimés, sont implantés progressivement divers services qui permettent de créer un centre de vie : banque de céréales communautaire (BCC), banque d'aliment du bétail (BAB), centre de santé, école...

La HACP a pré-identifié 12 sites pour implanter des Complexes de la paix. Quatre sites ont déjà été équipés d'une station de pompage et de BCC et BAB (avec une dotation initiale de 10 tonnes). Deux de ces sites ont demandé des écoles, qui ne sont pas encore réalisées. Deux autres sites vont recevoir un financement du PRAPS. Pour les 6 sites restants, les accords sociaux restent à négocier.

Le projet pourra donc appuyer :

- **Des activités d'accompagnement (ateliers communaux de concertation pour les accords sociaux, clarification du statut foncier, formation et suivi des comités de gestion) ;**
- **La réalisation d'infrastructures, soit sur les nouveaux sites, soit en complément sur les sites déjà partiellement équipés :**
 - **Stations de pompage et forages ;**
 - **Banques céréalières et d'aliments bétail ;**
 - **Infrastructures sociales ;**
 - **Parcs de vaccination...**
- **En complément de ces interventions, la formation et l'appui aux jeunes et femmes sur les métiers de leur choix (AGR et reconstitution de cheptels) : les bénéficiaires sont choisis en assemblée communale, et signent une convention avec la commune. Ils sont dotés de kits pour le démarrage de leur activité.**

Composante 3 : Démarrage et gestion de projet

La phase de démarrage permettra notamment de réaliser un diagnostic participatif des besoins, et de confirmer les zones d'intervention du projet, afin de préciser le contenu de ses composantes 1 et 2. Ce diagnostic sera mené conjointement dans les zones du projet

Redressement Tillabéri et du projet Trois frontières également porté par l'AFD. Il devra permettre de cartographier les acteurs intervenant sur ces zones, et susceptibles d'être mobilisés dans le cadre des actions de cohésion sociale (dont les organisations de jeunes). Cette phase devra aussi permettre de mettre en œuvre des actions à impact rapide, restant à ce stade à définir par la HACP, mais qui pourraient inclure le réapprovisionnement de banques céréalières ou banques aliments bétail existantes, la réhabilitation d'infrastructures ou d'équipements existants...

Cette composante inclut par ailleurs les activités relatives à la gestion du projet :

- Renforcement de capacités pour la HACP, et assistance à maîtrise d'ouvrage (notamment sur les aspects gestion financière et suivi-évaluation) ;**
- Pilotage du projet : définition d'un dispositif de suivi-évaluation, établissement de la situation de référence, appui à l'organisation des comités de pilotage, appui au suivi-évaluation du projet ;**
- Appui à la coordination avec autres interventions : participation aux instances de coordination avec les autres partenaires.**

III. Intervenants et mode opératoire

La HACP assurera la maîtrise d'ouvrage du programme. Elle recrutera sur appel à propositions un consortium d'ONG qui sera chargé de la mise en œuvre de la phase de démarrage (diagnostic participatif et actions d'urgence). Un autre opérateur sera recruté pour la mise en œuvre des Complexes de la paix. Les investissements seront ensuite rétrocédés aux collectivités locales concernées. La composante de cohésion sociale sera mise en œuvre directement par la HACP.

Un comité de pilotage national sera mis en place sous la présidence de la HACP. Il pourra associer les autres projets et programmes actifs dans la zone d'intervention afin d'assurer une meilleure coordination des interventions. Ce comité de pilotage sera, si pertinent, organisé conjointement avec le comité de pilotage national du Niger du projet Trois frontières.

IV. Coût et financement

Le projet, d'un budget de 8 millions d'euros, sera financé intégralement sur subvention de l'AFD (Fonds Minka - Initiative Tiwara). La période indicative de mise en œuvre opérationnelle est de 36 mois.

V. Principaux effets attendus

Le projet permettra d'améliorer le maillage des infrastructures d'hydraulique pastorale et des services de base. Les activités génératrices de revenus contribueront à la création d'emploi pour les plus vulnérables. Le projet favorisera la réduction des tensions sociales en renforçant les liens de confiance entre la population et les autorités. Il contribue à la stratégie d'adaptation au changement climatique. Il a vocation à renforcer les autorités locales et la légitimité de l'action publique dans ces zones où l'Etat est absent.